

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 février 2022

Convocation 15 février

Membres du Conseil : Mrs. Labille, Lecornet, Labussière, Taillon, Sennepin, Burette, Grentzinger Hardy, Mmes Sochet, Presles, , Perdrizet, Devoucoux, Bouchot , Delcourt, Revillier

Absents excusés : Mrs Grentzinger , Taillon , Mmes Devoucoux, Revillier .

Secrétaire de séance : Mr Burette

Investissements 2022

La commune a sollicité une aide au département au titre du dispositif de soutien aux aménagements d'espace publics extérieurs pour les aménagements paysagers qui seront fait et pour l'installation de jeux. La commission a retenue la proposition de PROLUDIC quatre nouveaux jeux seront installés pour compléter le parc existant. Pour cette installation une subvention est demandée au Conseil Régional.

Concernant l'achat de l'hôtel situé grande rue les membres du conseil municipal demandent à Mr le maire de faire une proposition d'achat pour un montant de 180 000 € .

Vote des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs du budget principal, du budget assainissement, du budget de l'espace commercial, du budget Restaurant, du budget lotissement présentés par Mr Le Maire.

Approbation des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes :

Mr le Maire présente les comptes de gestion établi par Mr le Percepteur pour les différents budgets qui sont conformes aux comptes administratifs établis par Mr le Maire. Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les comptes de gestion.

Vente de la parcelle ZB 120

L'évolution du projet A79 a défini un nouveau besoin d'emprise de 341m2 sur la parcelle ZB 120. Les membres l'assemblées autorisent Mr le maire à signer les documents à venir concernant cette cession.

Affaires diverses

Une réunion Publique de restitution du plan d'action concernant l'étude reconquête centre Bourg aura lieu le mercredi 2 mars de 18h à 20h à salles de spectacle. Les propositions faites par les enfants de l'école primaire seront exposées, se sera l'occasion de récompensé leur travail.

Monsieur le maire informe l'assemblée que des travaux seront réalisés au passage à niveau du lundi 18 avril 8h au dimanche 24 avril 18h. La circulation sera interdite aux véhicules et aux piétons pendant la durée des travaux ; une déviation sera mise en place.

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 27 mars à 20h30